

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc siège en séance ordinaire, ce troisième jour du mois d'août deux mille vingt-six (3 août 2026) à 19h00, au centre communautaire, au 520, chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc. »

Sont présents à cette séance:

- Éric Gilbert, maire
- Louis Tremblay, conseiller
- Louise Chabot, conseillère
- André Bordeleau, conseiller
- Michel Langlois, conseiller
- Barthélémy Boisguérin, conseiller

Les membres présents forment le quorum requis par la Loi.

Assistent également à la séance: Monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et trésorier par intérim et Madame Johanne Lahaie, directrice générale adjointe des services administratifs et greffière par intérim.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00), sous la présidence de Monsieur Éric Gilbert, maire et président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2026

AFFAIRES COURANTES

01. MOT DU MAIRE

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2026

03. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026

04. CORRESPONDANCE

05. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

06. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1 Entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne – Contribution pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029

6.2 Autorisation de formation – Rôle d'évaluation foncière – David Richer – Taxation

6.3 Appui au projet de l'Auberge Bois-joli – Camp du Lac Vert

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Schéma de couverture de risques – Dépôt du rapport d'activités 2025 - A 7

08. TRAVAUX PUBLICS

~~8.1 Autorisation de signature du protocole d'entente relatif aux travaux de prolongement du chemin Cuthbert – Secteur du Lac Souris sur une distance de 950 mètres sur les lots actuellement connus comme étant les lots 4 658 759 et 6 520 988~~ Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8.2 Octroi du contrat pour le scellement des fissures des chemins Saint-François et de l'Esquer

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

8.3 Octroi du contrat pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) - FQM

8.4 Autorisation donnée à Lithosfor pour le forage de puits de vérification aux abords du puits numéro 2 – Secteur de la Montagne

09. URBANISME

9.1 Adoption du Règlement 2026-06 - RM-01 relatif aux infractions pénales générales et aux autres moyens applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. ENVIRONNEMENT

12. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS

13. AUTRES SUJETS

13.1 Association des chasseurs et pêcheurs en bordure du Parc – demande d'aide financière - Fonds participatif mathieusaintois

13.2 Mandat pour l'arpentage du stationnement situé à l'entrée du Parc récréoforestier

14. MENTION DES ÉLUS

15. PRÉSENCE À LA SÉANCE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

AFFAIRES COURANTES

01. MOT DU MAIRE



Séance publique

Mot du Maire

3 août 2026 - 19H00

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



MOT DU MAIRE

Gestion municipale

1. Approvisionnement en eau du secteur de la montagne
2. Élaboration d'un plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU)
3. Rencontre Comité liaison Municipalité - Bicolline
4. Entente de Gestion du Parc Récréoforestier

**Procès-verbal du conseil de la Municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc**

MOT DU MAIRE

Gestion municipale

**1. Approvisionnement en eau du secteur de
la montagne**

- ❖ Tests de pompage et de qualité d'eau puit no 2
et puit no 3
- ❖ Forages exploratoires puit no 2

MOT DU MAIRE

Gestion municipale

**2. Élaboration d'un plan de gestion des
actifs en eau pour:**

- ❖ une meilleure connaissance de l'état des infrastructures
d'eau de la municipalité;
- ❖ une prise de décision mieux appuyée et une priorisation
claire des investissements;
- ❖ une gestion durable et proactive des infrastructures;

***Accès à des bonifications des aides financières des
programmes gouvernementaux.***

MOT DU MAIRE

**3. Rencontre Comité Liaison Municipalité –
Bicolline**

**Semaine de la Grande Bataille à Bicolline
(9 au 16 août)**

- Toute une série de mesures préventives:
 - ❖ Stationnement/circulation
 - ❖ Incendie
 - ❖ Approvisionnement en eau

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de
Saint-Mathieu-du-Parc

MOT DU MAIRE

4. État de situation gestion du Parc
Récréoforestier

- Entente de gestion signée en octobre 2025
 - ❖ Bail du stationnement
 - ❖ Autorisations de sentier
- Avis de non-conformité en provenance du ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (frais et activités);
- Arpentage du site sous bail pour le stationnement;
- Nouveau CA: Rencontre le 4 septembre 2026;

QUESTIONS
OU
COMMENTAIRES?

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2026

2026-08-124

Il est proposé par Louise Chabot, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2026 en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

ADOPTÉE

03. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2026-08-125

À ces causes, il est proposé par André Bordeleau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le procès-verbal

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 soit, et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

04. CORRESPONDANCE

01. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

1.1. Ministère de la Sécurité intérieure (MSI) - Publication du Portrait des effectifs en prévention des incendies en 2024

1.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - L'eau potable : une priorité au cœur des décisions des conseils municipaux

1.3. Ministre de l'Éducation - Madame Sonia Lebel - Accusé réception

1.4. Fédération québécoise des Municipalités - Soumettez vos candidatures aux prestigieux Prix reconnaissance 2026

1.5. Ministère de l'Environnement - Nouveau cadre normatif — Programme de soutien aux municipalités pour la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles

1.6. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts - Travaux de restauration des traverses de cours d'eau

02. GOUVERNEMENT DU CANADA

03. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC DE MASKINONGÉ) et/ou MUNICIPALITÉS

3.1. Maski en forme - Camps connectés et Les héros de l'été : un investissement de 107 695 \$ au bénéfice des jeunes de la MRC de Maskinongé

3.2. MRC de Val-Saint-François - Demande de modification des modalités du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) -financement de l'entretien des chemins de gravier tel qu'auparavant

3.3. Municipalité d'Ogden - Résolution d'appui - Régie du bâtiment du Québec - Normes moins sévères

3.4. Saint-Blaise-sur-Richelieu -Nouvelle obligation de qualification en arboriculture

3.5. Municipalité du village de Sainte-Madeleine - Demande d'exemption et d'adaptation réglementaire concernant l'obligation du certificat de qualification en arboriculture pour le milieu municipal

3.6. Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage - Appui au programme - Petits établissements accessibles

3.7. Municipalité de Saint-Didace - Programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 concernant le volet redressement -demande de modification

04. CONVOCATION / INVITATION

05. DEMANDE DE SOUTIEN - AIDE FINANCIÈRE

06. LETTRE CITOYENNE OU ASSOCIATION

6.1. Association Chasse & Pêche Bordure du Parc – Financement dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts

6.2. Association du chemin Lac en Croix, Barnard et Régis – Demande pour le chemin du Lac-en-Croix

6.3. Citoyen secteur Montagne - Sécurité sur le chemin des Cantons

07. AUTRES

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

05. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC		
LISTE DES DÉBOURSÉS		
NO PRÉLÈVEMENT	NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
504274	Bell - Bibliothèque	76.65 \$
504275	Bell - Écocentre	89.11 \$
504276	Bell - Ligne mesures d'urgences	99.46 \$
504277	Bell - Bureau municipal	79.71 \$
504278	Bell - Centre communautaire	82.40 \$
504279	Bell Mobilité - Cellulaires	276.25 \$
504280	Retraite Québec	364.37 \$
504281	Cooptel - Internet - Centre Communautaire	62.03 \$
504282	Cooptel - Internet - Parc récréoforestier	70.88 \$
504283	Cooptel - Internet, Téléphonie - 1890, ch. Principal	138.52 \$
504284	Hydro - 200, ch. de la Canadienne (eaux usées)	515.70 \$
504285	Hydro - Luminaires	389.74 \$
504286	Hydro - Garage	675.78 \$
504287	Hydro - Aqueduc village	399.11 \$
504288	Hydro - Centre communautaire	814.14 \$
504289	Hydro - Bureau municipal - Caserne	943.22 \$
504290	Hydro - Ch. du Galet - Station #1	269.18 \$
504291	Hydro - Ch. du Canton - Station #2	149.94 \$
504292	Hydro - 1770, ch. du Galet	43.79 \$
504293	Hydro - 2001, ch. Saint-François	167.33 \$
504294	Ministère du revenu du Québec	23 105.71 \$
504295	Moisson Mauricie	131.00 \$
504296	Nayax Canada inc.	11.44 \$
504297	Nuvei	103.59 \$
504298	Global Payments	47.49 \$
504299-300	Receveur général du Canada	8 367.13 \$
504301	Visa Desjardins	1 088.40 \$
504302	Beneva - assurance collective	6 184.38 \$
		44 746.45 \$
MASSE SALARIALE NETTE - DATE DE PAIEMENT		
Conseil municipal		12 033.52 \$
Employés municipaux		96 709.85 \$
		108 743.37 \$
		153 489.82 \$

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

LISTE DES COMPTES À PAYER - JUILLET 2026			
# Chèque	Nom du fournisseur	Montant	Description
18241	PETITE CAISSE	66.05 \$	ALIMENT ET REPAS
18242	ÉPICERIE LANGLOIS	39.70 \$	ALIMENTS ET REPAS, FÊTE NATIONALE
18243	KATIA FENOLL MARTIN	130.92 \$	LOISIRS, FÊTE NATIONALE
18244	MAURICIE ARTS VIVANTS	1 500.00 \$	FONDS PARTICIPATIFS- THÉÂTRE DES LACS 2025-04-2290
18245	CONSTRUCTION DES PIONNIERS	19 685.10 \$	RÉNOVATION BIBLIOTHÈQUE
18246	ADDENERGIE TECHNOLOGIES INC.	447.81 \$	FOURNITURE SERVICES PUBLICUES - BORNE DE RECHARGE
18247	ADMQ	373.67 \$	RENOUVELLEMENT LICENCE MUNYS
18248	ADN COMMUNICATION	290.43 \$	HEBERGEMENT SITE WEB, ALERTES MUNICIPALES, SITE WEB
18249	ANDROIDE	1 077.67 \$	ADMIN. INFORMATIQUE, MAINTENANCE DES SERVEURS
18250	BERNARD GAUTHIER (2012) INC.	779.76 \$	ENTRETIEN & REPARATION - BIBLIOTHÈQUE
18251	BRANDT TRACTOR LTD.	798.17 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VÉHICULES
18252	FONDS D'INFO. SUR LE TERRITOIRE	66.00 \$	FONDS DE L'INFORMATION FONCIER - MUTATION
18253	GROUPE MELCARM INC.	164.36 \$	FOURNITURES BUREAU - PHOTOCOPIES
18254	LES ENTREPRISES MAX-ALIX BOSSÉ INC.	45.97 \$	ENTRETIEN BÂTIMENT - VENTILATEUR
18255	GROUPE CLR	665.66 \$	COMMUNICATION
18256	CONSTRUCTION DIL INC.	2 213.60 \$	ASPHALTE CHAUDE
18257	COOKE SERRURIER	22.71 \$	ENTRETIEN BATISSE ET TERRAIN
18258	GESTION REJEAN DESAULNIERS	240.00 \$	DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
18259	FILGO - DESHAIES ENERGIE	2 259.94 \$	ESSENCE ET HUILE DIESEL
18260	LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES	2 609.17 \$	DRAPEAUX MUNICIPAL + QUEBEC
18261	ALEXANDRE FORTIER, URBANISME	1 211.25 \$	HON PROFESSIONNELS - URBANISME
18262	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITÉS	1 448.89 \$	SERVICES JURIDIQUES
18263	GARAGE ROBERT INC.	30.35 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VÉHICULES
18264	GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	17 914.82 \$	COLLECTE & TRANSPORT DES ORDURES
18265	LE GROUPE GESFOR, POIRIER, PINCHIN INC.	5 183.07 \$	CARACTÉRISATION DES MATÉRIUAUX - CASERNE
18266	LES GONFLÉS INC.	531.76 \$	LOISIRS - FETE NATIONAL
18267	RONA INC.	251.63 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE
18268	IMPRIMERIE SÉLECT	201.21 \$	AFFICHES, CARTES D'AFFAIRES
18269	INFOTECK CENTRE DE L'ORDINATEUR	178.16 \$	FOURNITURES DE BUREAU
18270	SIGNALISATION KALITEC INC	10 911.12 \$	PAN CARTES - PONT COUVERT
18271	KENWORTH MASKA - SUCC. SHAW.	394.94 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VÉHICULES
18272	LAURENTIDE ENVIRONNEMENT INC.	1 634.82 \$	ECO-CENTRE
18273	LES COMPTEURS LECOMTE LTEE	62.09 \$	FRAIS ANNUEL - LECTURE STATION MONTAGNE
18274	LIBRAIRIE POIRIER	141.54 \$	ACHATS LIVRES & ACCESS. BIBLIO
18275	LOCATION ST-TITE INC.	579.47 \$	LOCATION MACHINERIE ET OUTILLAGE
18277	J. Y. MARTEL TRANSPORT INC.	6 260.43 \$	ECO-CENTRE - LEVÉE DE CONTENEURS
18278	METALX LAMY INC.	121.04 \$	ARTICLES DE QUINCAILLERIE
18279	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	294.00 \$	FRAIS ANNUEL - BARRAGE LAC-ADEM
18280	MRC DE MASKINONGE	19 788.48 \$	ENFOUISSEMENT DES DECHETS
18281	NORDIKEAU INC.	909.11 \$	SERVICES TECHNIQUES
18282	NOVEXCO INC.	231.92 \$	FOURNITURES DE BUREAU
18283	POMPAGE MOBILE INC.	590.41 \$	LOCATION MACHINERIE OUTILLAGE
18284	PRO PIECES D'AUTO	458.64 \$	PIECES ET ACCESSOIRES
18285	REMORQUAGE SHAWINIGAN PLUS INC.	287.44 \$	ENTRETIEN & REPARATION DES VÉHICULES
18286	SOMAVRAC (C.C.) INC.	18 038.25 \$	ABAT POUSSIÈRE
18287	7806604 CANADA INC. - GO SPORT	195.45 \$	VETEMENTS CHAUSSURES - TRAVAUX PUBLICS
18288	SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE	25.01 \$	T-SHIRT - FÊTE NATIONALE
18289	FONDATION DE L'ÉCOLE LA TORTUE-DES-BOIS	93.00 \$	PROFIT DU BAR DE LA FÊTE NATIONALE
18290	ARRAKIS CONSULTANTS INC.	5 708.51 \$	ANALYSE D'EAU - POMPAGE PUIITS #2 - VILLAGE
18291	PETITE CAISSE	96.65 \$	FRAIS DE POSTE- ENTR. REPARATION BIBLIO, ALIMENTS ET REPAS
TOTAL		127 249.95 \$	

Je, Pierre Beauséjour, directeur-général et trésorier par intérim, certifie par les présentes qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

Pierre Beauséjour
Directeur général et trésorier par intérim

2026-08-126

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents (5), que le conseil adopte la liste des comptes soumis et en autorise les paiements.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

06. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

6.1 Entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne – Contribution pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029

2026-08-127

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que la Municipalité autorise Monsieur Éric Gilbert, maire, et Monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et trésorier par intérim, à signer l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029;

Que la contribution annuelle est liée à l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec;

Que la somme défrayer est calculée au taux de vingt et une cents (0.21 \$) par résidents permanents pour 2026-2027 et de vingt-trois cents (0.23\$) pour les années 2026-2027 et 2028-2029;

Que pour septembre 2026-à août 2027, la somme à déboursée est établie à trois cent trente-six dollars et vingt et une cents.

ADOPTÉE

6.2 Autorisation de formation – Rôle d'évaluation foncière – David Richer – Taxation

Considérant que l'évaluation foncière est à la base du système de taxation municipale;

Considérant qu'un nouveau rôle triennal sera déposé prochainement;

Considérant que la formation couvrira divers aspects de l'évaluation des immeubles selon la combinaison de plusieurs étapes/opérations lesquelles sont légiférées ou réglementées, en plus de la mise à jour continue de ce dernier au cours des trois années;

2026-08-128

Il est proposé par Barthélemy Boisguérin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil autorise l'inscription de Monsieur David Richer, employé du département de taxation, à la formation, DMA S7 - évaluation foncière municipale » offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Que la dépense sera imputée au compte de formation et perfectionnement (02 13000 454) au montant de cinq cent dix (510\$), plus des frais d'inscription de quarante-cinq dollars (45\$).

ADOPTÉE

6.3 Appui au projet de l'Auberge Bois-joli – Camp du Lac Vert

Considérant que le Camp du Lac Vert souhaite procéder à des travaux d'amélioration d'un bâtiment destiné à l'accueil de groupes et de familles;

Considérant que le projet sera financé en partie par le Fonds commun de vitalisation de la MRC de Maskinongé ainsi que les fonds propres du Camp;

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant que ce projet vise à offrir un espace plus fonctionnel, confortable et mieux adapté aux besoins des usagers;

Considérant que le projet permettra d'augmenter l'attractivité pour les familles et les groupes en plus d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment;

2026-08-129

En conséquence, il est proposé par Louis Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité présents (5) que le conseil municipal appuie la demande présentée par le Camp du Lac Vert, au Fonds commun de vitalisation de la MRC de Maskinongé, pour la mise à niveau de l'auberge Bois-joli.

ADOPTÉE

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Schéma de couverture de risques – Dépôt du rapport d'activités 2025 - A 7

Considérant que le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 250/08/18;

Considérant la demande de modification au schéma de couverture de risques incendie acheminée au ministère de la Sécurité publique le 19 avril 2023 par la résolution 88/04/2023;

Considérant que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie Chapitre S- 3.4 stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

2026-08-130

En conséquence, il est proposé par André Bordeleau, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) d'autoriser le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, de le transmettre à la MRC de Maskinongé, accompagné de la présente résolution, afin qu'elle l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

08. TRAVAUX PUBLICS

8.1 ~~Autorisation de signature du protocole d'entente relatif aux travaux de prolongement du chemin Cuthbert – Secteur du Lac-Souris sur une distance de 950 mètres sur les lots actuellement connus comme étant les lots 4 658 759 et 6 520 988~~

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8.2 Octroi du contrat pour le scellement des fissures des chemins Saint-François et de l'Esker

Considérant que les chemins Saint-François et de l'Esker nécessitent des travaux de scellement de fissures afin de préserver la qualité de ces chemins;

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Considérant la mise en place d'un programme d'entretien des chemins sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a procédé à un appel de proposition pour le scellement des fissures pour les chemins Saint-François et de l'Esker, en conformité avec les règles applicables du règlement relatif à la gestion contractuelle no 2021-09 ;

Considérant que deux propositions ont été reçues :

Perma Route Mauricie	15 500\$, plus taxes
Ligne Maska	16 800\$, plus taxes

Considérant que Perma Route Mauricie est la plus basse soumission reçue et qu'elle est conforme au devis;

Considérant que les travaux seront réalisés à la suite de l'adoption de la présente résolution;

2026-08-131

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil de la municipalité octroie le contrat de scellement des fissures à Perma Route Mauricie pour la somme totale de quinze mille cinq cents dollars (15 500\$), plus taxes;

Que la dépense sera imputée au compte du surplus accumulé non affecté (59 1100 000).

ADOPTÉE

8.3 Octroi du contrat pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) - FQM

Considérant l'offre de services professionnels reçue de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour le mandat d'élaboration du plan de gestion des actifs en eau de la Municipalité (PGE-EAU);

Considérant qu'un accompagnement est nécessaire étant donné l'échéance ministérielle du 31 décembre 2026 ;

Considérant que les activités proposées par la FQM, dans son offre de services sont :

- Démarche d'engagement au PGA-EAU
- Élaboration du PGA-EAU

Considérant les deux soumissions reçues :

- Pluritec - 20 350\$, plus taxes
- FQM 6 500\$, plus taxes

2026-08-132

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que la Municipalité octroie à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), le contrat d'accompagnement pour l'élaboration du plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU), présenté dans son offre de services du 6 juillet 2026, pour la somme de six mille cinq cents dollars (6 500\$), plus taxes;

Que cette dépense soit imputée au compte de la TECQ 2024-2028.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

8.4 Autorisation donnée à Lithosfor pour le forage de puits de vérification aux abords du puits numéro 2 – Secteur de la Montagne

Considérant que le contrat de services professionnels octroyé à la firme Arrakis consultants inc. par la résolution 2026-07-121, dossier A0445-09 pour les travaux de prélèvements d'eau souterraine au puits numéro 2 secteur de la Montagne;

Considérant que seulement une soumission a été reçue pour le forage de puits de vérification de la nature des sols en place aux abords du puits numéro 2 ;

Considérant que la seule proposition a été reçue:
Lithosfor Inc 3 228\$, plus taxes

Considérant que la soumission reçue est conforme au devis préparé par Arrakis consultants inc.;

2026-08-133

Il est proposé par Louis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil de la municipalité octroie le contrat à la firme Lithosfor Inc., pour la somme totale de trois mille deux cent vingt-huit dollars (3 228\$), plus taxes.

Que la dépense sera imputée au compte de la TECQ 2024-2028

ADOPTÉE

09. URBANISME

9.1 Adoption du Règlement 2026-06 - RM-01 relatif aux infractions pénales générales et aux autres moyens applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 6 juillet 2026;

Considérant qu'une copie du projet du présent Règlement 2026-06 – RM01 a été transmise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec;

2026-08-134

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil adopte le Règlement 2026-06 - RM-01 relatif aux infractions pénales générales et aux autres moyens applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente.

ADOPTÉE

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. ENVIRONNEMENT

12. DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATIONS, CULTURE & LOISIRS

13. AUTRES SUJETS

13.1 Association des chasseurs et pêcheurs en bordure du Parc – demande d'aide financière - Fonds participatif mathieusaintois

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution 2026-04-063 qui accordait une aide financière de trois mille (3000\$), conditionnellement à l'acceptation par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, de la demande de subvention de dix-huit

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

mille dollars (18 000\$), adressée à ce ministère, par l'Association des chasseurs et pêcheurs en bordure du Parc;

Considérant que la subvention allouée dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts est de quinze mille dollars (15 000\$) au lieu de dix-huit mille dollars (18 000\$);

2026-08-135

Il est proposé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à la l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil municipal octroie la subvention égale à celle que versera l'Association des chasseurs et pêcheurs en bordure du Parc, jusqu'à concurrence d'un maximum de trois mille dollars (3 000\$),

Que cette dépense soit financée à même le fonds participatif mathieusaintois.

ADOPTÉ

13.2 Mandat pour l'arpentage du stationnement situé à l'entrée du Parc récréoforestier

Considérant que selon le bail délivré par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), la Municipalité à l'obligation de faire arpenter à ses frais par un arpenteur-géomètre le terrain loué pour le stationnement du parc récréoforestier, dans les 18 mois suivant la délivrance du bail;

Considérant l'avis du MRNF, il y a lieu de procéder à l'arpentage rapidement;

2026-08-136

Il est proposé par Louise Chabot, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil mandate Géomatique BLP pour effectuer l'arpentage du terrain de stationnement pour un montant maximum de trois mille dollars (3 000\$)

ADOPTÉ

14. MENTION DES ÉLUS

- Madame Louise Chabot invite les citoyens à participer à la Fête de la famille, la prochaine activité qui sera organisée à Saint-Mathieu-du-Parc au mois d'août. Les détails sont à venir.
- Messieurs Michel Langlois et Éric Gilbert informent les citoyens que la tour de télécommunication est connectée à Hydro Québec mais que la connexion à Sogetel est encore à venir, avant que la réception cellulaire depuis cette tour ne soit en service.

15. PRÉSENCE À LA SÉANCE

Un total de 20 citoyens ont assisté à l'assemblée.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une période de questions est tenue.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 20h07

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES RÉSOLUTIONS

Je, Éric Gilbert, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'alinéa 2 de l'article 142 du Code municipal du Québec.

Éric Gilbert

Maire

Président d'assemblée

Johanne Lahaie

Directrice générale adjointe des services
administratifs et greffière par intérim